

20/23 – 20 décembre 2016

## Subvention au COP section badminton

### Le rapporteur,

☛ rappelle la demande de subvention motivée qui a été formulée par le COP Badminton dans le cadre de l'organisation du marché de Noël de Pacé. En effet, dans le cadre de cette manifestation, une subvention est sollicitée par la section afin de financer l'acquisition de banderoles et de décorations de Noël, la réalisation de flyers ainsi qu'une prestation d'animation avec des promenades en calèche.

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,*

*Vu la délibération n°16/02 du 29 mars 2016 portant vote du budget primitif 2016 de la commune de Pacé,*

*Vu la délibération n°16/07 du 29 mars 2016 portant vote des subventions aux associations pour 2016 de la commune de Pacé,*

**Considérant** l'avis favorable émis par la commission « Sports », lors de sa réunion du 3 novembre 2016 ;

### le conseil municipal, après en avoir délibéré,

#### DÉCIDE :

le versement d'une subvention d'un montant de 700 €, au COP général pour la section badminton dans le cadre de l'organisation du marché de Noël;

#### AUTORISE :

le maire à signer l'ensemble des pièces se rapportant à cette affaire.

#### VOTE : Unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,  
pour copie conforme,

Le Maire,

Paul Kerdraon.